



## ELMS, Monza : deux courses en un week-end

Genève, le 24 mai 2018 – Michelin Cup et ELMS, deux courses en un week-end... le plein d'émotions pour Antonin et ses coéquipiers qui se sont mesurés à des concurrents de haut vol sur le circuit de Monza du 11 au 13 mai dernier. Bref résumé de ces nouvelles épreuves.

### Michelin Le Mans Cup

Cette épreuve créée en 2017 est réservée aux voitures en conformité avec le règlement GT3 de la FIA, ainsi qu'aux LMP3. Cinq des six manches se déroulent dans le cadre du championnat ELMS, dont une le 12 mai dernier à Monza. Les équipages sont composés de deux pilotes reconnus par la FIA, le premier dans la catégorisation « Bronze » et le deuxième dans l'une des catégories « Bronze », « Silver » ou « Gold ». Alexandre Coigny (Bronze) a donc pris le départ des qualifications sur une totalité de 27 voitures (21 en catégorie LMP3) pour se classer en 15<sup>ème</sup> position. Après le coup d'envoi de l'épreuve de deux heures, celui-ci parvient à remonter à la 10<sup>ème</sup> place pour céder le volant à Antonin (Silver) qui décroche une belle 4<sup>ème</sup> place. « L'équipe technique a fait un formidable ravitaillement, ce qui nous a permis de gagner de précieuses secondes. Nous évoluons dans le Top 5 aux côtés de concurrents qui pratiquent la course à titre professionnel et sommes donc très satisfaits du résultat » précise Antonin.

### ELMS

Cette nouvelle épreuve du championnat ELMS a donné du fil à retordre à l'équipage qui terminait à la 11<sup>ème</sup> position aux qualifications dans la catégorie LMP3. La course de 4 heures était riche en rebondissements, entre accidents et sorties de route requérant la présence régulière du « Safety car ». Alexandre, Iradj puis Antonin se sont relayés au volant de la Ligier JS P3 pour progresser de la 11<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place. En entamant les 30 dernières minutes, l'arrière de la voiture est percuté par une LMP2. Forcé de rentrer au stand pour réparer les dégâts, Antonin reprend le volant et termine à la 9<sup>ème</sup> place sur une totalité de 19 bolides inscrits dans la catégorie LMP3.

« Ce sont à nouveau les aléas de la course. Mais nous savons que notre stratégie sur cette épreuve-ci était la bonne, nous sommes remontés à la 6<sup>ème</sup> place et sans cet incident, nous aurions sans nul doute terminé dans le Top 5. Nous poursuivons sur la lancée et sommes confiants » ajoute Antonin.

Le week-end prochain, et contrairement au calendrier initial, Antonin et Alexandre participeront à une nouvelle épreuve du championnat VdeV sur le circuit Paul Ricard au Castellet. « Nous avons décidé de retourner sur ce circuit exigeant pour continuer à nous entraîner en vue du passage à la catégorie LMP2 en 2019 » conclut-il.

N'hésitez pas à vous rendre sur les circuits afin de vivre les courses en direct ! Merci également de noter **notre prochain apéritif du 5 juin aux Voiles by Genève Plage** (sortie karting reportée à l'automne) - une invitation suit sous peu.

Avec nos salutations sportives,

Ricardo Fraga  
Président

